



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CTRCI/6/10
18 août 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Sixième session du Comité du commerce, de la coopération et
de l'intégration régionales.

13-15 octobre 2009
Addis-Abeba (Éthiopie)

**Appui de la CEA au Nouveau Partenariat pour
le développement de l'Afrique (NEPAD) au cours
de l'exercice biennal 2008-2009 et activités
prévues pour l'exercice biennal 2010-2011**

I. Activités réalisées au cours de l'exercice biennal 2008-2009

Introduction

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) continue d'apporter un important appui institutionnel au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) par l'intermédiaire d'un secrétariat entièrement dévoué à cette tâche. Cet appui a pour objectif général de renforcer l'aide que le système des Nations Unies apporte à la mise en œuvre du NEPAD aux niveaux régional et sous-régional en Afrique, en améliorant les processus, les contenus et les résultats de l'intervention du système en faveur de cette mise en œuvre. Les activités menées à cet effet se répartissent en quatre catégories complémentaires, à savoir:

1. Activités destinées à renforcer la cohérence, la coordination et la coopération entre les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du NEPAD aux niveaux régional et sous-régional. Il s'agit essentiellement:

- De mieux faire connaître les programmes et activités des Nations Unies et de mieux les aligner sur les priorités du NEPAD;
- D'améliorer la cohérence et la coordination de l'appui du système des Nations Unies au NEPAD;
- Enfin, de mettre en place des activités et des programmes conjoints aux niveaux régional et sous-régional en faveur du NEPAD.

2. Activités visant à améliorer la coopération et la coordination entre les organismes des Nations Unies, les organisations continentales africaines comme l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD) et les communautés économiques régionales (CER) pour mettre efficacement en œuvre le NEPAD aux niveaux régional et sous-régional. Ce sont principalement des activités conjointement programmées ou exécutées pour appuyer le NEPAD aux niveaux régional et sous-régional.

3. Activités visant à renforcer les capacités des organisations régionales et sous-régionales, comme la Commission de l'Union africaine, les CER et le secrétariat du NEPAD, à l'appui du Nouveau Partenariat. L'appui fourni à cet effet aux organisations régionales et sous-régionales comprend des activités de renforcement des capacités pour mettre en place et appliquer des programmes en faveur du NEPAD.

4. Enfin et surtout, des activités visant à intensifier la promotion du NEPAD aux niveaux régional et sous-régional.

Collaboration avec les autres organismes des Nations Unies à l'appui du NEPAD

5. La coopération de la CEA avec les autres institutions et organismes des Nations Unies en appui au NEPAD se déroule dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale (MCR). La Commission a mis en place une structure - secrétariat du MCR - chargée de coordonner l'appui de l'ONU au

NEPAD. La structure a activement suivi la mise en œuvre des recommandations du Mécanisme, en facilitant le travail en réseau et les consultations. La coordination globale de l'appui de l'ONU à l'Union africaine et au NEPAD a été améliorée et renforcée. Une forte impulsion a été donnée au Mécanisme depuis qu'il a été transformé à sa neuvième réunion, tenue les 21 et 22 octobre 2008, en véritable «Mécanisme de coordination régionale».

6. La neuvième réunion du Mécanisme a donné l'occasion de faire fond sur les réalisations des réunions antérieures et d'approfondir le partenariat avec la Commission de l'UA, la BAD et le secrétariat du NEPAD. Le nombre des participants aux réunions du Mécanisme s'est accru au fil des années. La neuvième réunion, qui a vu la participation de 197 délégués, a été présidée par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et coprésidée par les représentants des organisations africaines régionales. Les organismes des Nations Unies ont été représentés par la Vice-Secrétaire générale, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, des directeurs ou des représentants régionaux, des directeurs et d'autres fonctionnaires de haut rang. Les participants à la réunion ont examiné deux importantes questions, à savoir la crise alimentaire et les changements climatiques, et convenu que la réponse de l'ONU aux défis y afférents devait être coordonnée et multisectorielle et reposer sur le **Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP)** de l'Union africaine et le projet ClimDev de la CEA.

7. Le Mécanisme de coordination régionale dispose de neuf groupes thématiques, qui lui servent d'instruments opérationnels. Ceux-ci définissent et mettent en œuvre des activités à l'appui de l'Union africaine et du NEPAD. Le secrétariat du Mécanisme participe de près aux activités des groupes thématiques. Il prend part à la plupart de leurs réunions, y compris celles organisées en dehors d'Addis-Abeba, leur fournit des services de secrétariat, ainsi que des informations et des éclaircissements sur l'application des recommandations issues des réunions du Mécanisme. Il partage régulièrement les procès verbaux des réunions des groupes thématiques et d'autres informations pertinentes avec l'ensemble des organismes et avec toutes les organisations régionales et sous-régionales africaines participant aux activités du Mécanisme, afin que tous les acteurs aient le même niveau d'information et que les groupes thématiques instaurent entre eux un dialogue de nature à accélérer la mise en œuvre des activités conjointes. Les groupes thématiques envisagent, tous, de plus en plus la possibilité de mener des activités et des programmes conjoints en leur sein et entre eux. Ils établissent des plans d'activités pluriannuels leur facilitant l'exécution d'activités et de programmes conjoints. Les réunions des groupes thématiques sont devenues mieux structurées et plus régulières et leurs procès verbaux largement distribués, contribuant ainsi, d'une part, à améliorer la communication entre les organismes des Nations Unies, et entre ces derniers et les organisations africaines et, d'autre part, à accroître la participation de ces organisations aux réunions des groupes thématiques. Les activités des groupes thématiques influent concrètement sur la mise en œuvre de programmes de développement clefs de la région et sur la structure institutionnelle de l'appui à l'UA et au NEPAD.

8. Les activités ci-après offrent de bons exemples des solides interactions et de la bonne collaboration entre les différents groupes thématiques du Mécanisme, d'une part, et entre ces derniers et les départements compétents de la Commission de l'Union africaine, d'autre part. Ces activités ont concerné: l'Année de la jeunesse africaine; le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant; la Conférence au sommet de l'UA sur l'eau et l'assainissement; les activités relatives aux personnes déplacées; les réunions interinstitutions sur la coordination et l'harmonisation des politiques et stratégies de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme; le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP); les politiques en matière de science et de

technologie; les réunions annuelles conjointes de l'UA et de la CEA; le sixième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF VI); enfin, le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'intérêt que le Mécanisme porte actuellement aux nouveaux problèmes que sont la crise alimentaire et le changement climatique permettra de mieux cibler les activités des groupes thématiques, d'améliorer la coordination et d'accroître l'interaction au sein de ces groupes et entre eux.

9. La CEA coordonne le groupe thématique sur le développement de l'infrastructure, dont les membres sont la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Union internationale des télécommunications (UIT), le secrétariat du NEPAD, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Union postale universelle (UPU), le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé auprès de l'UA et de la CEA (WHO/WAC), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la Banque mondiale et la CEA.

10. Le groupe comprend quatre sous-groupes chargés de l'eau, de l'énergie, des transports et des technologies de l'information et de la communication (TIC); il est fortement engagé dans les activités de la CUA et de ses Conférences ministérielles et institutions compétentes. Le sous-groupe *eau* a établi un partenariat stratégique avec le Conseil des ministres africains chargés de l'eau, les services des communautés économiques régionales s'occupant de l'eau, le département Eau et assainissement de la Banque africaine de développement et la Section eau et énergie du secrétariat du NEPAD. Il a par ailleurs pleinement réussi à aligner ses activités sur le programme de l'eau et de l'assainissement élaboré par les institutions continentales de premier plan du secteur de l'eau et de l'assainissement. Dans le domaine de l'énergie, les activités du sous-groupe sont fondées sur les priorités de l'Union africaine et du NEPAD. Ces activités comprennent une assistance directe à ces deux organismes, comme ce fut le cas, par exemple, à l'occasion de l'élaboration d'une Vision africaine de l'énergie à l'horizon 2030 (pilotee par la Commission de l'Union africaine) et du renforcement des capacités en vue de l'intégration régionale (proposition du secrétariat du NEPAD). Dans le domaine des TIC, le groupe thématique a apporté une contribution importante à l'adoption par l'Union africaine du Plan d'action régional africain sur l'économie du savoir (ARAPKE), qui est le plan d'action de l'Union pour les 10 années à venir en matière de TIC. Le Plan d'action régional, qui fait partie du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, a été conçu par la CEA avec le plein appui des membres du sous-groupe et a été entériné par la Commission européenne comme cadre de sa coopération avec l'Afrique; la Commission européenne a par la suite approuvé le financement de projets de l'ARAPKE à hauteur de 9 912 270 dollars des États-Unis. D'autres activités majeures ont été réalisées par le sous-groupe: mise en œuvre des objectifs du Sommet «Connecter l'Afrique», que pilote l'UIT avec la participation des membres du sous-groupe et du secteur privé international; mise en place de cadres réglementaires et de stratégies électroniques harmonisés pour les CER afin de permettre à leurs pays respectifs d'entrer sans difficulté dans l'économie du savoir grâce à des normes et des directives compatibles. S'agissant de l'impact de ces réalisations, on peut mentionner le fait que des modèles de factures et de directives concernant les TIC ont été adoptées au niveau des CER, ce qui a permis dans chaque pays d'éliminer des activités redondantes, d'où des économies de ressources et de temps. Dans le cadre de l'ARAPKE, des modèles ont été approuvés au niveau régional pour la

conception de projets et la définition de critères de sélection des projets, ce qui a facilité la soumission de projets TIC aux partenaires du monde entier. Le sous-groupe thématique *transport* a continué d'appuyer la Commission de l'Union africaine dans l'élaboration d'un plan d'action consolidé portant sur les différents modes de transport, en apportant une contribution active lors de la conception et de la formulation du plan d'action.

Appui institutionnel de la CEA au secrétariat du NEPAD

11. La CEA entretient des relations de travail étroites avec le secrétariat du NEPAD, reposant sur le Mémorandum d'accord signé par les deux parties le 1^{er} septembre 2006. Les programmes de la CEA reflètent la nature et la portée de l'appui fourni au NEPAD, lequel appui comprend des études analytiques, des services consultatifs et des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités. La CEA, par l'intermédiaire du secrétariat du Mécanisme, participe activement aux réunions organisées par le secrétariat du NEPAD et lui fournit des conseils et des contributions techniques. Elle tient régulièrement des consultations avec celui-ci et assiste à ses réunions et vice versa. Dans ce cadre, la CEA prévoit d'apporter une aide technique au secrétariat du NEPAD.

Activités de plaidoyer de la CEA en faveur de la vision de développement énoncée dans le NEPAD

12. Dans le cadre de son programme de travail biennal, la CEA a mené un certain nombre d'activités d'appui au développement de l'Afrique. Ces activités, qui vont des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts aux publications phares, en passant par l'élaboration de supports promotionnels, la coopération technique et les activités conjointes exécutées en collaboration avec des organisations africaines, jouent un rôle essentiel de sensibilisation en délibérant sur certains problèmes clefs de développement en Afrique et en proposant des solutions à leur sujet, conformément à la vision de développement énoncée dans le NEPAD.

13. Des activités de coopération technique ateliers, séminaires, stages de formation, etc., ont été menées afin de sensibiliser davantage le public aux nombreuses questions sectorielles traitées dans le cadre du NEPAD. Des missions consultatives ont également été entreprises pour sensibiliser le public, renforcer les capacités et mobiliser du soutien en faveur de la mise en œuvre des programmes et activités liés au NEPAD aux niveaux national, régional et sous-régional.

14. En tant que partenaire stratégique du processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, la CEA a contribué à faire connaître le concept de ce Mécanisme et le processus d'évaluation intra-africaine au sein de la communauté internationale, i) en donnant des orientations concernant l'analyse de la méthodologie et des instruments du Mécanisme d'évaluation, ii) en soutenant l'intégration des plans d'action nationaux relatifs au Mécanisme dans les stratégies nationales de développement existantes et en élaborant une méthode d'évaluation des coûts, iii) en présentant des exposés lors de nombreux forums, iv) enfin, en participant activement aux missions d'évaluation des pays.

15. Dans le cadre de son Groupe d'appui au NEPAD, la CEA a mis en place en juillet 2008 une plate-forme de mise en réseau des connaissances et organisé des discussions en ligne sur les domaines thématiques du Mécanisme de coordination régionale, afin de renforcer la coordination et la collaboration. La plate-forme a servi également à faciliter et à améliorer le partage de connaissances, ainsi que la collaboration au sein des groupes thématiques et entre eux.

II. Priorités pour l'exercice biennal 2010-2011

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

Services fonctionnels des réunions

- Réunion annuelle du Mécanisme de coordination régionale des organismes et institutions des Nations Unies opérant en Afrique en appui à la mise en œuvre du NEPAD
- Appui fonctionnel pour renforcer la coopération au niveau sous-régional entre les organismes des Nations Unies

Documentation à l'intention des organes délibérants

- Rapport à la réunion annuelle du Mécanisme de coordination régionale des organismes et institutions des Nations Unies opérant en Afrique en appui à l'Union africaine et au NEPAD
- Rapport aux réunions annuelles de la session ministérielle des bureaux sous-régionaux de la CEA sur l'appui du système des Nations Unies à la mise en œuvre du NEPAD au niveau sous-régional

Réunions de groupes spéciaux d'experts sur :

- Le renforcement du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies et de son système de groupes thématiques pour un appui efficace de l'ONU à la vision et aux priorités de l'Union africaine et du NEPAD ;
- Le renforcement du processus du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Services techniques des réunions interinstitutions

- Appui fonctionnel aux réunions des neuf groupes thématiques du Mécanisme en appui au NEPAD
- Appui fonctionnel aux réunions organisées dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine: cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine.

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):

Publications isolées

- Renforcer la cohérence et la coordination entre les organismes et institutions des Nations Unies opérant en Afrique en appui à la mise en œuvre du programme de coopération ONU/Union africaine et du NEPAD
- Brochures, affiches documentaires, planches murales et dossiers d'information: Brochures et autres documents d'information concernant les meilleures pratiques ainsi que des projets et programmes conjoints efficaces à l'appui de l'Union africaine et de la mise en œuvre du NEPAD

Documentation technique

- Création et actualisation de listes de discussion électronique des groupes thématiques des Nations Unies sur le NEPAD, de manière à améliorer le dialogue intragroupe et de faciliter la programmation et l'exécution intersectorielle entre les groupes.
- Gestion d'un site Web consacré à l'appui du système des Nations Unies à l'UA et au NEPAD: Organismes des Nations Unies opérant en Afrique.

c) Coopération technique

Services consultatifs

- Réalisation du programme et des plans d'action du NEPAD
- La coopération ONU-UA dans le cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine
- Appui aux pays participant au Mécanisme d'évaluation intra-africaine pour la mise en œuvre de leur programme d'action national

Stages de formation, séminaires et ateliers.

- Activités de sensibilisation et d'information concernant le NEPAD, en collaboration avec le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Département de l'information, le Programme des Nations Unies pour le développement, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales.